



Compte-rendu du CTSD en formation commune du 15 septembre

Arrêté de réorganisation de la DR

Ce nouvel arrêté entérine la fermeture du Sed à Amiens, effective depuis le 1^{er} septembre 2017. Nous avons constamment exprimé notre opposition à cette décision, qui éloigne l'Insee de nombreux partenaires et a obligé les agents à faire face à des situations personnelles parfois douloureuses. Nous avons donc voté contre cet arrêté. De plus, ils ne semblent pas prendre en compte les nouvelles dénominations des groupes du SINL suite à la réorganisation de ce service il y a plus d'un an...

Réorganisation du Sed

La fermeture du Sed à Amiens implique l'arrivée de nouveaux agents à Lille (même si, en nombre, on est loin d'atteindre l'effectif cumulé des deux établissements). Depuis avril 2017, une réflexion est donc en cours au sein du service pour mettre en œuvre une nouvelle organisation. Nos interventions initiales ont consisté à demander une participation active des agents, ce qu'a fait la direction en organisant plusieurs réunions avec l'ensemble du personnel. Lors du dernier CTSD, en juillet, nous avons noté l'importance de clarifier le fonctionnement du Piver, mais aussi d'être très vigilant sur l'animation du service pendant l'année de transition, puisque le nouvel organigramme ne prendra effet qu'au 1^{er} septembre 2018. Des documents ont été produits sur ces deux points.

Au final, l'organisation cible retenue voit la principale division éclatée en deux parties, l'une consacrée aux études en partenariat, l'autre aux activités de conseil. Ce choix est celui de l'administration et nécessitera également des points de vigilance : répartition de la charge entre divisions, attrait de la division Conseil,... L'autre point majeur consiste en la création d'un poste de rédacteur en chef adjoint, distinct du chef de la division AAR.

Étant donné les réponses positives apportées quant au processus de cette réorganisation et le choix final qui est celui de l'administration, nous nous sommes abstenus. Ce projet sera donc prochainement présenté en CHSCT du Nord.

Réorganisation du SAR

Une réflexion est en cours au sein de la partie lilloise du SAR. La direction souhaite que la section Budget, aujourd'hui composée de deux personnes, intègre la division Cadre de vie et informatique, et ne soit donc plus rattachée aux ressources humaines. Cette proposition correspond à une revendication de longue date de notre part : les fonctions RH et budgétaires demandent des compétences différentes, et il est souvent impossible de mener les deux de front. La situation actuelle au SAR conforte d'ailleurs notre position.

Si le principe de cette réorganisation est selon nous pertinent, plusieurs points restent à éclaircir. Nous nous opposons à une augmentation de la polyvalence au sein du SAR, déjà

très développée, souvent au détriment d'une expertise approfondie. De plus, il est nécessaire pour la section Budget d'avoir des éléments de calendrier concernant l'arrivée des dossiers gérés encore aujourd'hui à la DSP à Amiens. Enfin, le rôle de la cheffe de SAR, qui arrivera au 1er novembre, et de son adjointe, arrivée au 1^{er} septembre, seront à clarifier. Un nouveau projet sera présenté début 2018, afin d'intégrer l'arrivée de ces nouveaux acteurs.

BRPP

La mise en place du répertoire électoral unique (REU) est également en cours à l'Insee. Alors que ce projet a d'abord été présenté comme amenant des activités nouvelles, il entraîne aujourd'hui une diminution de 50 % des effectifs consacrés à ces travaux. Avec des conséquences non encore définies sur la présence des sites BRPP des régions : mutualisation sur un site ? Diminution dans tous ? Fermeture de quelques-uns ? Nous suivrons avec une grande attention ce dossier.

Budget

Le budget est en cette fin d'année 2017 très serré, trop serré. Ce qui implique des annulations et des reports de formation, dans certaines régions la limitation des accompagnements d'enquêteurs. Le directeur nous a indiqué arbitrer sur les déplacements et les achats.

Si vous êtes confrontés à des annulations ou des reports de ce type pour raison budgétaire, n'hésitez pas à nous en faire part. Cela nous permet de recenser les conséquences des premières attaques gouvernementales, qui risquent de ne pas être les dernières...

Campagne de mobilité des attachés

La division Mobilités-carrières, en charge de la mobilité des cadres A, a décidé d'expérimenter une campagne de mobilité en un seul tour. Un premier calendrier prévisionnel a été présenté au niveau national : publication des postes en janvier, vœux pour la mi-février puis décisions d'affectation début mai.

Le gain temporel n'est finalement pas très important : un mois en demi avant le second tour, mais aussi un mois et demi après le premier tour, ce qui peut compliquer les mobilités géographiques.

D'autres points sont encore à éclaircir avec la DMC, qui devrait communiquer officiellement d'ici la mi-octobre.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :Prénom :.....

Service :Division :.....

Téléphone :Courriel :.....

Bulletin à remettre à un représentant CGT au sein de l'établissement,
ou à envoyer à :**dr59-syndicat CGT**